

INFOS JUILLET 2014

CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi : de 15h00 à 17h30

Samedi : de 10h00 à 12h00. Fermeture le mercredi

**La Mairie sera fermée
Les samedi 09 - 16 et 30 août 2014**

UN DICTIONNAIRE AUX ELEVES DE 6^{ème}

Les enfants habitant Campagne lez Wardrecques qui partent en 6^{ème} mais ne fréquentant pas le groupe scolaire Marcel Pagnol peuvent obtenir un dictionnaire en se faisant connaître en mairie dès à présent et avant le 24 Juillet. Se munir d'un certificat scolaire précisant que l'école actuelle n'en donnera pas. Préciser en mairie le type de dictionnaire souhaité : français, anglais, allemand ou espagnol.

BROCANTE DU 15 AOUT

Les inscriptions sur plan pour la brocante du 15 Août se font uniquement les samedis matins de 8 h 30 à 12 h 00 depuis le 28 juin Salle de la Bibliothèque. Téléphone 03.21.95.63.40 Ou 06.14.98.01.94

Se munir d'une pièce d'identité. Tarif inchangé 7 € les 5 mètres.

PETITS ECHOS DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reste ouverte durant les vacances scolaires à partir du 5 juillet avec un accueil uniquement le mercredi de 14h00 à 15h30. Un petit rappel pour ceux qui ne le savent pas : la bibliothèque est gratuite à Campagne lez Wardrecques et de nombreux livres, documentaires, BD, revues sont à votre disposition, et depuis peu, il existe aussi le prêt de DVD pour tout public, toujours gratuit. Venez nous rendre visite afin d'emporter un peu de lecture durant cet été.

La bibliothèque sera fermée la première semaine de septembre et rouvrira aux horaires habituels le mardi 9 septembre, une prochaine info paraîtra pour la reprise. Bonnes vacances à tous.

Les bénévoles de la bibliothèque

BANQUET DES AINES 2014

Petit rappel : le banquet des aînés aura lieu le samedi 11 octobre...Réservez-votre date.

POUR LES RYTHMES SCOLAIRES...

Si vous possédez des vêtements usagés : pantalon, chemise, chapeau, gants, bottes.... Ne les jetez pas, apportez-les en Mairie, les enfants qui participent aux Rythmes Scolaires en feront bon usage.

HORAIRES D'ETE DE LA DECHETTERIE

Depuis le lundi 14 avril les horaires de la déchetterie sont les suivants :

Lundi : fermée au matin et 13h30 à 18h45

Du mardi au samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 18h45

Dimanche : fermée

ELAGAGE, ECHARDONNAGE ET NETTOYAGE DES CANIVEAUX

Tout le monde doit le savoir, maintenant, l'échardonnage est obligatoire avant le 14 Juillet. Nous souhaitons qu'un effort soit fait en ce qui concerne l'élagage des haies, en particulier celles qui débordent sur les trottoirs et gênent la circulation des piétons ou la visibilité des automobilistes.

Et pour les caniveaux, le règlement sanitaire départemental dit que chaque riverain est responsable de la partie de trottoir située devant son habitation, ne jetez pas les poussières ni dans le regard avaloir ni sur le trottoir du voisin et encore moins dans les fossés.... Par la même occasion il convient de ne pas stocker dans votre propriété, des déchets végétaux susceptibles, à l'état de putréfaction, d'incommoder le voisinage. i de les déposer sur des parcelles contiguës qui ne vous appartiendraient pas, comme nous le constatons dans diverses rues de la commune : la déchetterie est à votre disposition.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans, la mairie envoie une convocation au cours de l'année pour vous inviter à venir en Mairie remplir le dossier. Toutefois, si vous ne recevez pas de convocation dans le mois qui suit votre anniversaire, passez en Mairie pour faire le nécessaire. Nous vous rappelons que le certificat que nous vous remettons est obligatoire pour passer vos différents examens

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Afin d'organiser au mieux la rentrée 2014-2015, il est impératif de vous rendre le plus rapidement possible en mairie (ouverte du lundi au vendredi de 15h00 à 17h30, le samedi de 10h00 à 12h00, fermée le mercredi) afin d'y inscrire votre (vos) enfant(s). La matinée d'intégration est possible en maternelle (avec la présence d'un parent). Pour toute autre question, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de l'école.

CONTRE LES CAMBRIOLAGES AYEZ LES BONS REFLEXES !

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE par un système de fermeture fiable. Soyez attentifs à vos clés. Soyez vigilants sur les accès de votre domicile. Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité. Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

EN CAS D'ABSENCE ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences (notamment sur les réseaux sociaux). Donnez l'impression que votre domicile est habité. Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité Vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. Signalez à la brigade tout fait suspect.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE : si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque. Prévenez immédiatement, en composant le 17, la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité).

Ne touchez à rien ! Protégez les traces et les indices.

Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Un référent « prévention technique de la malveillance » est disponible gratuitement, et sans aucun engagement, sur simple courrier adressé à la brigade de gendarmerie de TATINGHEM, pour venir renseigner, informer et conseiller en matière de vidéo-protection que ce soit chez les particuliers ou les commerçants ou entreprises.